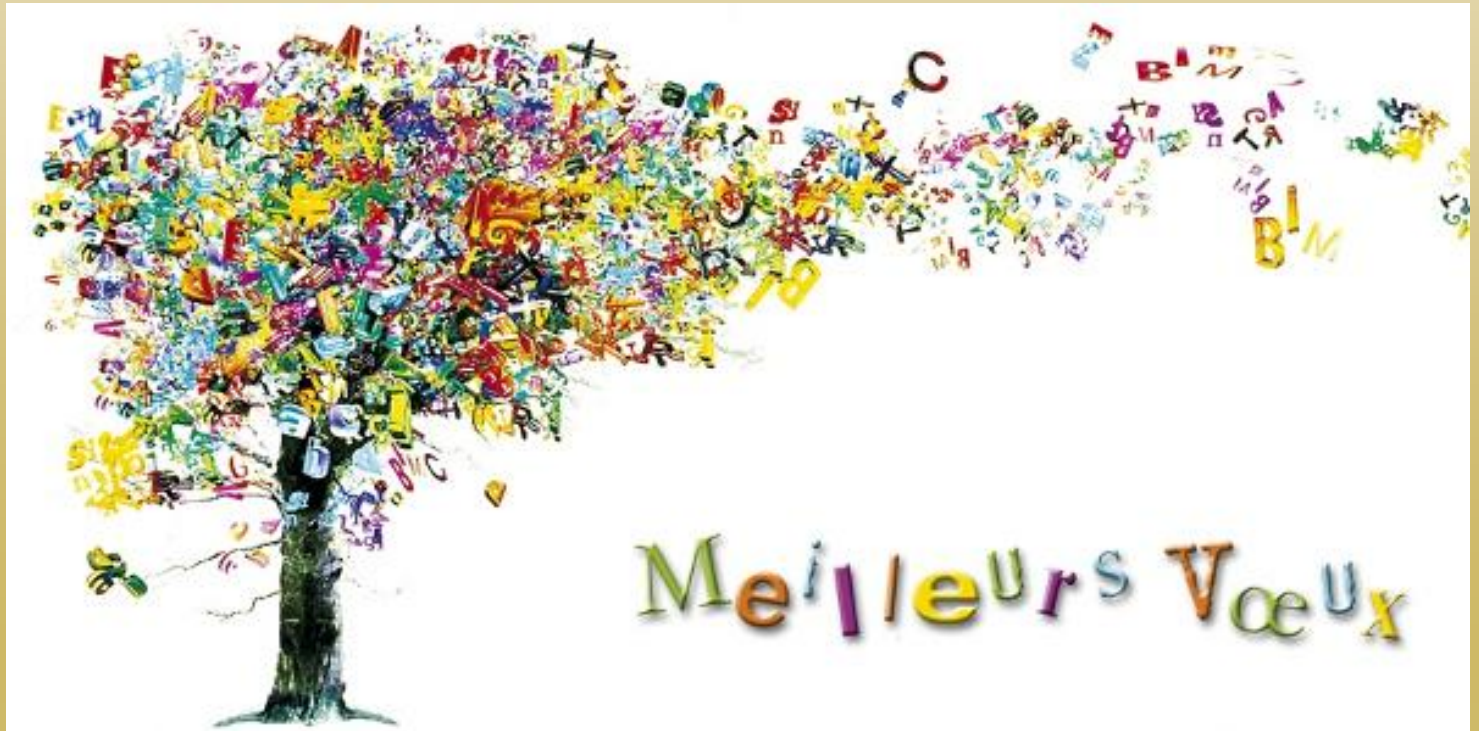


# L'ECHO BRICQUEVILLAIS N° 13

Bulletin d'information -Janvier 2018-  
Commune de Bricqueville la Blouette





## Pourquoi Bricqueville la Blouette

Tout comme les expressions populaires, les noms de villes et de communes ont une histoire à raconter. Le nom de notre commune pourrait ainsi remonter aux Romains qui avaient construit une voie romaine qui passait à l'est de Bricqueville.

Bric ou brec (nom de famille) pourrait venir du mot bricavilla ou bricque-villa, qui signifie 'le domaine de briki'. Pour trouver l'origine de cette terminaison en 'ville', toponymie typique de Normandie, il faut remonter au temps des vikings. Lorsque les vikings se sont emparés des domaines appartenant aux Francs, ils les ont rebaptisés selon le propriétaire des lieux. Ainsi, ils ont utilisé le suffixe latin 'villa' (= domaine rural) précédé du nom du propriétaire.

Quant au second nom 'la Blouette' il fut donné sans doute vers le XI<sup>e</sup> siècle par un seigneur de la Bloutière -dans le canton de Villedieu- nommé Blouet qui possédait à Bricqueville un fief très important : il s'étendait dans la plus grande partie de la paroisse. Et c'est un autre seigneur de la Bloutière, Guillaume de Rollos, dont la famille avait hérité des biens des Blouet qui serait à l'origine des deux portions curiales, la grande portion et la petite portion, de la paroisse de Bricqueville la Blouette.

Après la conquête de la Normandie en 1204 par le roi Philippe Auguste, Guillaume de Rollos opta pour l'Angleterre où il possédait de plus grands biens qu'en Normandie. Avant de quitter la Normandie, il octroya diverses donations au prieuré de la Bloutière, entre autres le patronage de l'église Saint-Martin de Bricqueville la Blouette. Cette fondation sera confirmée en 1205 par une charte de Vivien, évêque de Coutances. En raison de la forfaiture de Guillaume de Rollos, le roi de France confisqua ses biens ainsi que ceux de tous les seigneurs normands ayant opté pour l'Angleterre. Il en remit par la suite la moitié aux filles et héritières du frère puîné de Guillaume et garda l'autre moitié dont faisait partie le fief de Bricqueville la Blouette ; il cédera cependant celui-ci à Jean de Saussey à qui devait succéder Guillaume III de Bricqueville.

C'est ainsi que la paroisse de Bricqueville-la-Blouette s'est trouvée partagée jusqu'à la révolution en deux portions curiales : la plus grande à la nomination du seigneur et patron de la paroisse et l'autre à la nomination du prieur du prieuré Saint Thomas de la Bloutière.

L'origine exacte du nom de notre commune est donc difficile à authentifier véritablement et pour certains même à prononcer et à écrire. Peu importe, notre commune porte bien son nom !

# Le mot du maire



*Chères Bricquevillaises,  
Chers Bricquevillais,  
Chers amis,*

*Ce bulletin municipal est consacré à la vie bricquevillaise, notre souhait étant de vous apporter des informations régulières grâce à la complémentarité de notre site Internet.*

*Cette année municipale 2017 s'est attachée aux travaux habituels pour l'amélioration de la qualité de vie des Bricquevillais, mais aura été surtout marquée par la rénovation de notre mairie et salle polyvalente.*

*En ce début d'année 2018, mes collègues élus au conseil municipal et moi-même avons la satisfaction de voir les travaux arriver à leur terme . Cet équipement sera fonctionnel, remis aux normes et agréable. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, les adjoints et nos trois agents pour leur collaboration et disponibilité dans la réussite de ce projet.*

*Les activités et manifestations 2017 organisées par les associations, les clubs, les actifs, les jeunes, les scolaires ont été perturbées par ces travaux. Les membres des associations, leurs présidentes et présidents ont fait preuve de patience, je les en remercie et souhaite que la rénovation de ce bâtiment leur offre plus de confort pour les actions à venir.*

*Cette année encore, il n'y aura pas de cérémonie de vœux. Nous organiserons une belle inauguration de ce bâtiment dans les trois premiers mois de l'année. Dans l'attente de partager ce moment de convivialité avec le plus grand nombre d'entre vous, je formule des vœux de très bonne année 2018 pour tous les Bricquevillais.*

*Que cette nouvelle année soit remplie de bonheur, qu'elle soit celle de la tolérance, du bien vivre ensemble, de la solidarité, pour nous guider vers nos valeurs : Liberté égalité fraternité.*

**Bonne année 2018 !**

*Bien cordialement.*

*Claude PERIER*

# Mémento

<b>Maire</b> 07 83 95 10 16	<b>Claude PERIER</b> <b>Permanence</b> Le Jeudi de 17 heures à 18 heures
<b>Adjoint</b> 02 33 45 30 12	<b>Marie-France LECONTE - Jean SAUVEY</b> <b>Permanence</b> Le Lundi matin de 9 heures 30 à 11 heures
<b>Secrétaire de Mairie</b> 02 33 45 30 12 <a href="mailto:mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr">mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr</a>	<b>Catherine HOURS</b> Le Mardi de 9 h à 12 h, Le Jeudi de 17 h à 18 h, et le vendredi de 9 h à 12 h

## Démographie -Etat civil 2017

### **Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à six nouveaux nés :**

Joret Pacôme né le 30/01/2017  
Bellini Léo né le 15/03/2017  
Tavarés–Andersson Anaé née le 11/05/2017  
Le Bailly Orophélie née le 14/11/2017  
Cohler- Ribaton Léandre né le 27/11/2017  
Saoudi Adlane née le 30/11/2017

### **2 mariages ont été célébrés et nous renouvelons nos voeux de bonheur et de prospérité aux mariés :**

Bettancourt Olivier - Tourgis Martine : 12 /08/2017  
Rott Samuel - Legraverand Melaine : 28/10/2017

### **Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :**



## **Une pensée vont à ceux qui nous ont quittés cette année et nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.**

Veuve Péan de Ponfilly Jacqueline : 13/01/2017

Clément Jacques : 11/02/2017

Joubin Patricia : 5/05/2017

Lecaplain Thérèse épouse Guibé : 8/10/2017

Andrieu Raymond : 30/10/2017

Poulnais Francis : 15/12/2017 Doyen de notre commune



### **Raymond ANDRIEU nous a quittés.**

Humaniste convaincu, d'une grande discrétion, toujours à l'écoute bienveillante des autres, Raymond réalisa tout son parcours professionnel à la poste, il fut entre autre Receveur de la poste de Coutances.

Il s'était installé avec sa famille à Bricqueville-la-Blouette en 1973. Il y a été conseiller municipal de 1977 à 1989. A la retraite il s'était engagé comme bénévole dans les actions de sécurité routière auprès des enfants des écoles primaires. Il s'est

investi et a su donner de son temps et de son énergie au service de ses concitoyens.

## ***De Wikimanche***

Voilà ce que l'on vient de découvrir sur le site wiki manche .

Y a t il des Bricquevillais qui pourraient nous donner des informations à ce sujet ?

La **nécropole à incinérations de Bricqueville-la-Blouette** est un ensemble de sépultures préhistorique situé dans la Manche.

Il s'agit d'un ensemble d'une quinzaine de sépultures quasi-identiques regroupées près d'une source à Bricqueville-la-Blouette [1].

La nécropole à incinérations date de la fin de l'Âge du Fer (premier siècle avant notre ère) [1].

Les fosses creusées sont de la taille des urnes. Celles-ci contiennent les restes d'ossements [1].

Dans une des urnes, six bracelets en bronze, une perle en roche verte et une chaînette en argent en queue de renard sont retrouvés. Ce genre de dépôt apparaît comme relativement rare à cette époque. On ne retrouve pas de trace de ce genre de chaînette d'inspiration grecque dans le nord de l'Europe, à l'exception du site de « Castillon-le-Haut » à Jersey

# La vie de la commune

1977

## Réalisations 2017

Salle polyvalente  
et mairie



## 40 ans après



Un an déjà que commençaient les travaux de notre nouvelle mairie et salle de convivialité. Cela a pu vous paraître bien long ! Rassurez-vous, nous aussi. Pas de semaine sans un problème à résoudre, un avis à formuler, une difficulté à dépasser ! Des découvertes imprévues, des travaux supplémentaires, des délais qui s'allongent, c'est le quotidien dans un chantier de rénovation. Mais l'heure est bientôt venue pour tous les habitants de Bricqueville d'enfin pouvoir découvrir leur maison commune totalement refaite à neuf, conforme à toutes les nouvelles normes, et prête à les accueillir pour de nombreuses années et nous l'espérons dans les meilleures conditions possibles. Il ne faut jamais manquer de rappeler que le précédent bâtiment, construit par les habitants, a vécu quarante ans. Souhaitons une aussi longue vie à celui-ci !

A l'heure où nous écrivons, il n'est pas encore possible de vous communiquer la date de l'inauguration. En ce début d'année il ne reste que quelques peintures à achever et quelques équipements à installer. Mais avant la mise en service, il faut encore obtenir le feu vert de la commission de sécurité qui doit visiter le bâtiment le 25 janvier. C'est seulement à partir de cette date que nous pourrons envisager le réaménagement de la mairie et ensuite la mise à disposition de la salle Lucienne Lelièvre à tous les habitants de notre commune.

L'essentiel du chemin est fait, plus que quelques jours de patience. Bien sûr, rien n'est parfait et contraintes financières obligent, il nous a fallu parfois rendre des arbitrages difficiles, ce qui est aussi le rôle des élus. Il nous reste à espérer que le résultat sera à la hauteur de vos espérances.







## Point sur les travaux effectués en 2017

- Travaux hydrauliques rue du Val de Souilles avec déplacement de regards et modifications à l'entrée du bourg sur la D20, côté ouest.
- Reprise de branchements impasse de l'église, goudronnage (émulsion).
- Eparage des chemins communaux (juin) par l'entreprise Letouzey de Saussey et des chemins de randonnée et communautaires par l'entreprise Fatout .
- Eparage horizontal (bernes) de tous les chemins de la commune par l'employé communal (4-5 septembre 2017).
- Travaux d'encaissement des chemins (Sauvagère, Paly, Datinière ) par l'employé communal.
- D 74 : aménagement de la courbe entre le bourg et la Bouillotte. (Circulation réglementée) travaux effectués par le département.
- Voie communautaire n°1. ou 70 : Enrobé à chaud "du village le Breuil à la D 20 " soit 1080 m de linéaire.( Entreprise Colas ) travaux effectués par la CMB .
- Travaux : bâtiment abritant la salle Lucienne Lelièvre, la salle du conseil et les bureaux de la mairie. Ces travaux qui ont démarré en janvier 2017 devraient se terminer en janvier 2018.
- Restauration de la cheminée des écoles (fin septembre) compétence CMB.





Les populations légales millésimées 2014 entrent en vigueur le 1er janvier 2017. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

Populations légales	2009	2014
Population municipale	539	565
Population comptée à part	27	29
Population totale	566	594

Sources : Insee, Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 - Recensement de la population 2009 en géographie au 01/01/2011

Les données INSEE au 1er janvier 2017 montrent une augmentation sensible de la population de notre commune. La population légale (personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune) est désormais de **565 habitants**. Avec les 29 personnes « comptées à part » (gardant des attaches dans la commune : les étudiants par exemple) la commune compte désormais **une population totale de 594 habitants**.

## A L'ATTENTION DES JEUNES DE 16 ANS



### QUAND SE FAIRE RECENSER ?

Je viens d'avoir 16 ans, je dois me faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent mon anniversaire.

J'ai juste à me rendre à la mairie avec une pièce d'identité et un livret de famille à jour.

Je serai ensuite convoqué(e) à la journée de défense et citoyenneté.

## La GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La GEMAPI devient une nouvelle compétence communautaire.

Auparavant, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombait à tous les niveaux de collectivités. Les régions, les départements, les communes et leurs intercommunalités pouvaient s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en était spécifiquement responsable.



**À partir du 1er janvier 2018**, cette responsabilité et les travaux seront confiés à la CMB qui aura la possibilité de créer sur son territoire une taxe facultative plafonnée et affectée exclusivement à l'exercice de cette compétence.

La compétence GEMAPI repose sur quatre aspects principaux :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique.
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, d'un canal, d'un lac ou d'un plan d'eau.
- Défense contre les inondations et contre la mer.
- Protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.
- 

## TRAVAUX A REALISER

- Aménagement de l'intérieur et des abords de la mairie et salle polyvalente.
- Mise en conformité et accessibilité de l'église. Rénovation du chauffage.



## 9 AVRIL Fête du printemps



Le dimanche 9 avril 2017, l'association "Bouge ta Blouette" a organisé sa première fête de printemps sous un beau soleil.

Au programme de cet après-midi étaient proposés un carnaval, un « troc plantes » et un concours de brouettes décorées.

Le « troc plantes » a permis à chacun d'échanger semis, pousses et boutures.

Pour l'occasion, petits et grands sont venus parés de leurs plus jolis costumes et se sont faits maquiller. Les brouettes n'étaient pas en reste, elles se sont aussi faites toutes belles pour la fête et chacun a pu voter pour sa brouette préférée.

L'après-midi s'est terminée par la traditionnelle bataille de confettis sous un beau soleil et l'annonce des résultats du concours des brouettes décorées.

La brouette de Rodolphe Jardin est arrivée en tête des huit brouettes, les propriétaires des trois premières brouettes ont été récompensés par des bulbes et des huîtres.



## 23 AVRIL-7 MAI Elections présidentielles

Au second tour, E.MACRON est arrivé en tête du scrutin avec 71,39% des suffrages exprimés. M. LE PEN arrive en seconde position, avec 28,61% des voix. E.MACRON était aussi arrivé en première position au premier tour (29,72% des votes). On décompte 10,15% d'électeurs qui ont voté blanc.

Bricqueville-la-Blouette affiche un taux de participation de 84,67%. C'est un résultat comparable à celui du 1er tour (85,1%). A titre de comparaison, c'est un résultat inférieur à celui du 2d tour de l'élection présidentielle de 2012 (89,76%).

1 <sup>ER</sup> tour			2 <sup>ème</sup> tour		
Participation	Inscrits	%	Participation	Inscrits	%
Inscrits	463	100 %	Inscrits	463	100 %
Abstentions	69	14,90 %	Abstentions	71	15,33 %
Votants	394	85,10 %	Votants	392	84,67 %
Blancs	4	0,86 %	Blancs	47	10,15 %
Nuls	3	0,65 %	Nuls	6	1,30 %
Exprimés	387	83,59 %	Exprimés	339	73,22 %

## 11-18 JUIN Elections législatives

### Résultats du second tour des élections législatives

Candidat / Liste	% des votes exprimés
S. TRAVERT (La République en marche)	78.24 % 169 votes
E. COUSIN (Les Républicains)	21.76 % 47 votes

#### 1er tour

Participation	Inscrits	%
Inscrits	461	100 %
Abstentions	178	38,61 %
Votants	283	61,39 %
Blancs	7	1,52 %
Nuls	1	0,22 %
Exprimés	275	59,65 %

#### 2ème tour

Participation	Inscrits	%
Inscrits	461	100 %
Abstentions	221	47,94 %
Votants	240	52,06 %
Blancs	20	4,34 %
Nuls	4	0,87 %
Exprimés	216	46,85 %

## 21 JUIN Fête de la musique



C'est une fête de la musique chaleureuse qui a eu lieu à Bricqueville-la-Blouette le 21 juin dernier.

Le groupe "La rue d'à côté", Jean-Pierre et Pascal Saint en duo guitariste-batteur, le percussionniste Gilles Arnaud, invités par l'association « Bouge ta Blouette ! », se sont généreusement passés le relais tout au long de cette soirée, laissant la place à plusieurs reprises aux volontaires désireux de s'exprimer avec leur instrument.

De 19h à 23h, une cinquantaine de participants ont donc pu écouter, chanter, frapper des mains

et danser en se régaland des préparations culinaires de "Pâtes à Cel" et des pâtisseries confectionnées par les membres de l'association.

Agréable moment de partage ! A renouveler l'année prochaine.





## 2 JUILLET Bouge ton assiette

Une centaine de personnes ont "bougé leur assiette" avec « l'Association Bouge ta Blouette ». Au menu sous la tente: entrée, grillades, frites, fromage et pâtisserie. C'est sous le soleil que se sont déroulés les jeux de plein air, chamboule-tout, tir à la corde, course en sac pour le bonheur des petits et des grands. La fête fut belle.



## 6-7 JUILLET Tour de France colombophile

Jeudi 6/07 et vendredi 7/07 ont eu lieu deux étapes du tour de France colombophile organisé par la Fédération Française de Colombophilie.

Le jeudi, une équipe de cinq pigeons partis de Bréal sous Montfort en Bretagne a rejoint le pigeonnier de Rodolphe Jardin à 10h13. Rodolphe a fait partager sa passion pour les pigeons voyageurs aux personnes venues assister à leur arrivée.

Le vendredi plusieurs personnes et les enfants de l'école sont venus assister au lâcher de 5 pigeons à 10h30. Ils devaient rejoindre leur pigeonnier à Pennedepie près d'Honfleur. Les explications détaillées de Rodolphe ont permis au public de tout savoir sur le pigeon voyageur.

Les enfants de l'école ont pu expérimenter le lâcher de pigeons puisque Rodolphe leur a confié 16 de ses pigeons pour les lâcher au dessus du terrain près de l'école.

Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site



## 2 OCTOBRE Ouverture université Inter-Ages

Quel que soit votre âge

Pour apprendre, se cultiver, avoir une activité sportive, rencontrer des gens ...

**L'antenne de Coutances de l'Université Inter-Ages vous accueille depuis le 2 octobre 2017.**

Il est toujours possible de s'inscrire, pendant toute l'année universitaire, avant la conférence du jeudi au cinéma de Coutances. Il faut impérativement être muni de deux photos d'identité et d'un chèque de 120 € (cotisation pour l'année universitaire). Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site .

**INTERVENANTS** : Si vous souhaitez dispenser des cours ou présenter un thème de conférence, vous pouvez nous contacter au **02 33 45 61 59** ou adresser un courriel sur [uia-coutances@orange.fr](mailto:uia-coutances@orange.fr)

site internet : <http://uia-coutances.e-monsite.com/>

## 8 OCTOBRE Randonnée contée

Le dimanche 8 octobre s'est déroulée la 3ème édition de la randonnée contée organisée par « Bouge ta Blouette ! » et animée par « l'arbre à contes ».



Cette randonnée gratuite a rassemblé une trentaine de personnes.

*Arthur et le tonneau, le chat cherche un ami, le garçon dans la forêt, le violon, le petit cochon qui ne voulait pas rentrer à la maison ...* les personnages mis en scène par les trois conteuses ont pris vie et enchanté petits et grands au cours de la promenade.

## 15 OCTOBRE Repas des aînés

Le dimanche 15 octobre, en raison des travaux en cours dans la salle Lucienne Lelièvre, le repas des aînés de notre commune s'est déroulé au centre PEP de Montmartin-sur-Mer.

M. Périer, maire, Mme Leconte et M. Sauvey, ses adjoints ainsi que M. Galbadon, député ont accueilli les convives invités par la municipalité en signe de remerciement, de respect mais aussi d'amitié et de moments partagés.



Claude Périer remerciait les aînés de leur présence et adressait ses pensées aux personnes qui n'avaient pas pu se déplacer et au doyen de l'assemblée, Mr Francis Pouluais qui ne pouvait être présent.

Étaient ensuite remerciés les élus présents, les membres du CCAS, les associations et tous les bénévoles qui œuvrent aussi pour que la vie des aînés et des plus jeunes dans la commune soit agréable.

Claude Périer rappelait la vitalité des associations de la commune : l'association des anciens combattants présidée par M. Marcel Coquière, l'amicale des chasseurs et propriétaires présidée par M. Luc Renault, l'association Saint Jouvin présidée par M. Jacques Leconte, et l'association Bougeta Blouette présidée par Mme Lydie Mazzola.

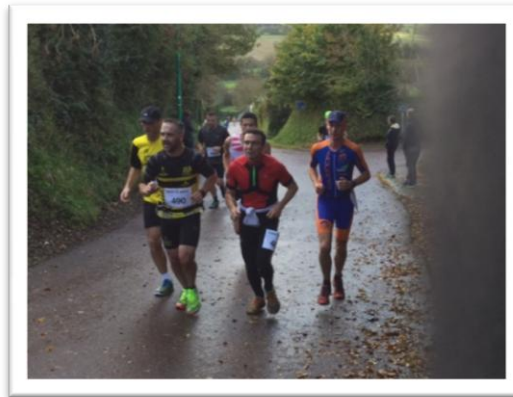




## 5 NOVEMBRE Trail des Vignettes

Le trail des vignettes organisé par le Bocage Athlétique Coutançais a traversé notre commune dans la matinée du dimanche 5 novembre.

Notre envoyé spécial sur place a pu saisir les coureurs en plein effort dans l'ascension du "mur de Bricqueville".



## 16 DECEMBRE Spectacle de Noël

Organisé conjointement par l'Association Saint Jouvin et l'Association Bouge Ta Blouette.

Les petits bricquevillais se sont retrouvés pour fêter Noël. Pierre Pichard leur a proposé un tour du monde en musique « Léon et le voyage en accordéon ». Au cours du spectacle, les enfants ont pu participer en testant de nombreux instruments. Le voyage s'est terminé par la visite du Père Noël et la distribution de friandises, suivi d'un goûter offert aux parents et enfants.







## L'ASSOCIATION SAINT JOUVIN

**140 adhérents**

**Présidente : Lydie JOUANNE**

Secrétaire : Marie-Thérèse LEROY

Trésorier : Jacques LECONTE

### Section Club Saint Jouvin

**Responsable : Fanny RAYNAUD**

Le Club se réunit le 1er et 3ème Mercredi du mois de 14H à 18H. Pas de Club en Juillet et Août.

### Section Yoga

**Responsable : Marie France LECONTE**

Professeurs Anne et Noémie

Tous les lundis de 20H15 à 21H30 sauf vacances scolaires.

### Section Danse

**Responsable : Marie Laure RUALLEM**

Les séances se déroulent le 2ème et 4ème jeudi à Heugueville sur Sienne de chaque mois de 20h30 à 22h.

Au programme : salsa-samba-tango-rumba-valse-polka-chachacha-mambo-fox-paso-charleston-madison-country.....3 soirées dansantes à thème/an :

- une soirée dessert avant Noël
- une soirée crêpes en février
- une soirée apéro dansant fin juin

### Section enfants

**Responsable : Lydie JOUANNE**

### Section Fêtes et Loisirs

**Responsable : Jacques LECONTE**

Organisation de manifestations tout au long de l'année (soirées belote, soirées pizza, expos photos, etc...). Actions caritatives au profit des restos du cœur (Poule au Pot), de France Alzheimer (St Jouvin).

**Contact : 02 33 07 25 56**

## L'ASSOCIATION BOUGE TA BLOUETTE



Présidente : Lydie Malerba  
Secrétaire : Julien CHATELIER  
Trésorière : Marie Couillard

L 'Association Bouge ta Blouette a pour objet d'organiser des manifestations et activités à caractères variés dans le but de créer du lien et d'entretenir de la convivialité entre les habitants de Bricqueville la Blouette (Fête du printemps, fête de la musique, spectacle de Noël...).

Pour obtenir davantage de renseignements sur le fonctionnement de l'association, les conditions d'adhésion ou le calendrier prévisionnel, vous pouvez vous adresser à [bougetablouette@gmail.com](mailto:bougetablouette@gmail.com).

### 2017 Subventions aux associations

Association St Jouvin	190 € + 250 € (animation de Noël)
Anciens Combattants	190 €
Chasse	190 €
Bouge Ta Blouette	190 € + 250 € (animation de Noël)
France Alzheimer	50€
Croix Rouge	50€
<b>Total des subventions aux associations</b>	<b>1360 €</b>

## SOCIETE DE CHASSE

Président : Luc RENAUD

Vice-Président : Anthony HAMON

Trésorier : Daniel HAMON

L 'association compte une dizaine d'adhérents. Elle organise les actions de chasse et des battues aux sangliers, chevreuils (2 bracelets pour la saison), renards : 5 battues dans la saison.

Lors des battues, les chasseurs des communes avoisinantes sont invités. Il est rappelé que ceux qui ne possèdent pas le timbre gros gibier, une trompe et un brassard, ne sont pas autorisés à participer aux battues.

Les chasseurs qui ne respecteront pas le règlement ou les consignes lors des battues seront exclus de la société.

# ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

Président : Marcel COQUIERE

## 8 mai Cérémonie du 8 mai 2017



Une trentaine de personnes ont participé à la cérémonie au monument aux morts organisée par le président des anciens combattants, M. Marcel Coquière.

Après la lecture du message du secrétaire d'État par le maire Claude Périer, Gérard Jourdan déposa la gerbe au monument aux morts.



Le chant des partisans, une minute de silence et la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie.

M. Pierre Leroy, porte-drapeau, M. Guy Lebrun, M. Henri Eury à la sonorisation et les adjoints ont assuré le bon déroulement de cette manifestation.

## 11 novembre

Cérémonie en hommage aux victimes des guerres 1918/1939/1945 et A-F-N



Le rassemblement et la cérémonie se sont déroulés devant le monument aux Morts de Bricqueville sous une pluie battante et des bourrasques de vent.

En ce jour d'armistice de la première guerre mondiale, une trentaine de personnes ont répondu présents autour du monument aux morts à l'invitation de Marcel Coquiere président de la section des anciens combattants de la commune afin de rendre hommage aux morts pour la France.



Adjoints et conseillers étaient présents ainsi que notre traditionnel porte-drapeau Pierre Leroy.

La lecture du message de la secrétaire d'État aux anciens combattants par le maire Claude

Perier, fut suivie par le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, par Jean Sauvey, adjoint. Après les sonneries d'usage, la minute de silence et la Marseillaise, les trois jeunes enfants ont lâché des pigeons.

Les participants se sont retrouvés vers midi à Saussey pour une nouvelle cérémonie de commémoration avec les anciens combattants de Nicorps et de Saussey. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

## 5 décembre Cérémonie patriotique



Les anciens combattants de Bricqueville la Blouette accompagnés des enfants des écoles, de la population, des élus et de leur maire ont manifesté avec dignité leur attachement à la mémoire de ceux qui sont morts au cours de la guerre d'Algérie. Après la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, ils sont allés fleurir la tombe de Claude Digne tué en opération au mont de Frenda en Algérie le 7/4/1961.



## Du côté de l'école

### Rentrée 2017-2018

Heugueville/Sienne		Tourville/Sienne		Bricqueville-la-B
Contact 02 33 45 46 59		Contact 02 33 46 80 28		Contact 02 33 07 43 60
Mme Dubois	Mme Lechartier (directrice)	Mme Bonneau	Mme Valdazo	Mme Bourdin et Mme Lecornu (le lundi)
TPS et PS	MS et GS	CP	CE1 et CE2	CM1 et CM2
20 élèves	23 élèves	13 élèves	25 élèves	27 élèves

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec un effectif de 108 élèves répartis sur les trois sites du RPI. Il est possible de se renseigner pour les inscriptions auprès de Madame la directrice et de la mairie d'Heugueville sur Sienne pour les enfants entrant en maternelle.



L'organisation de la semaine pour Bricqueville est la suivante :

Lundi	7h30  Ouverture de la garderie	8h45 à 12h00 classe	12h00 à 13h30 cantine	13h30 à 16h15 classe	16h15 à 19h00
Jeudi					
Mardi		8h45 à 11h45 classe	11h45 à 13h15 cantine	13h15 à 16h15 classe	Garderie
Vendredi					

### Tarifs de la garderie

Matin	1,80 €
Soir	2,60 €
Matin et soir	4 €
L'après-midi, le goûter est inclus dans le tarif.	

### Changement de prestataire pour la cantine municipale

La cantine de Bricqueville a connu plusieurs évolutions. Après avoir été au départ associative, elle est devenue municipale. Mme Liliane Devaux s'est chargée pendant une vingtaine d'années de préparer les repas. A la construction de la nouvelle cantine, il a été décidé de faire appel à un prestataire privé « La Normande ». Cette société livrait les repas en liaison froide, la personne chargée de la cantine avait pour mission de remettre les plats en température à l'aide d'un four prévu à cet effet. En 2015, au terme de la convention signée avec la Normande, après en avoir débattu avec les parents d'élèves, le conseil a décidé de confier la restauration à un prestataire plus local pour limiter l'impact écologique (moins de transport) et faire le choix d'une restauration plus saine avec l'introduction d'un repas biologique le vendredi. Le Foyer des Jeunes Travailleurs de Coutances a donc été en charge de la fabrication et de la livraison des repas en liaison chaude. Après deux années et un bilan mitigé de la part des utilisateurs, un bilan financier négatif, la municipalité a fait le choix de se tourner vers l'Association des Pupilles de l'Ecole Publique à Montmartin-sur-Mer. Une nouvelle convention a été signée à la rentrée 2017, le centre PEP facture le repas 4€ à la commune, la participation des familles s'élève à 3,85€ (3,65€ pour les familles de 3 enfants scolarisés dans le RPI), le différentiel (0,15€ par repas et par élève) est pris en charge par la commune. Les repas sont livrés chaque jour en liaison chaude et servis par Ghislaine Lejolivet. Les menus sont composés d'une entrée, d'un plat protidique principal accompagné d'une garniture et d'un dessert. Ils sont affichés à l'école et consultables sur le site internet de la commune. Considérant que les repas sont importants pour le bien-être des enfants, nous espérons que cette nouvelle organisation donne satisfaction aux vingt-quatre écoliers présents chaque jour.





## Au service de son village depuis 40 ans

Gérard Grandguillotte est arrivé dans le Coutançais il y a 40 ans. Avec une casquette d'électricien et de bénévole dans un club de gym est une figure de la commune.

### Portrait

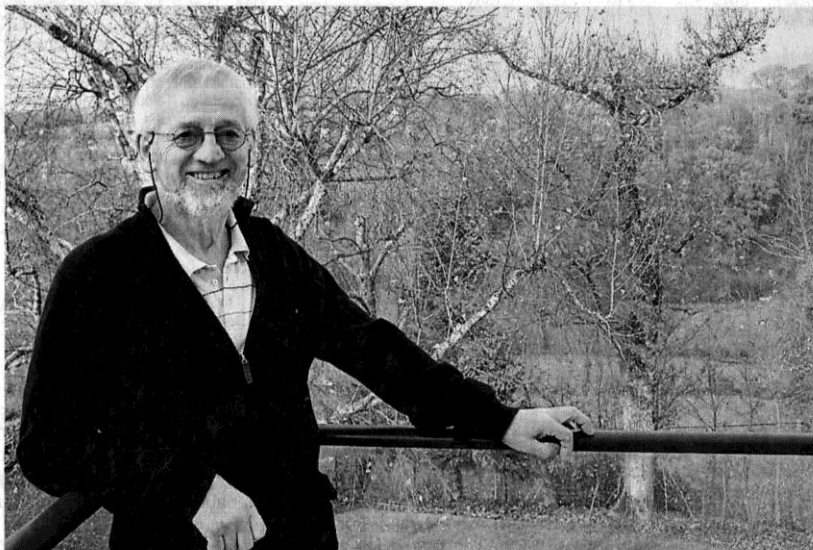
Dans quelques semaines Gérard Grandguillotte prendra enfin sa retraite d'électricien chez Fouchard, à Coutances. Son épouse, Gisèle, l'attend aussi pour prendre la sienne. Mais pas vraiment une cessation d'activité car le couple est impliqué dans les associations depuis quarante ans. « Je suis originaire de la région de Valognes où j'étais licencié au club de gym à huit ans, puis entraîneur et enfin dirigeant à 18 ans. » Des problèmes de dos l'empêcheront, à 25 ans, de poursuivre une carrière gymnique.

### Toujours disponible

C'est donc sans hésiter qu'il arrive à la Saint-Michel gym de Coutances en 1978 et offre ses services. Il sera même deux ans président. « L'administratif n'était pas mon truc, j'aimais le terrain, la logistique et les installations. J'ai adoré la collaboration avec les services de la ville, les employés des services techniques, toujours disponibles. La construction de notre belle salle de gym à Coutances, en 2003, a été fabuleuse pour le club. » L'un des plus gros de la Manche.

À Bricqueville, Gérard est disponible pour tout. Engagé au service des écoles, à la réfection de la voie verte, aux illuminations de Noël, à la constitution de crèches à thèmes avec les enfants. Sans mandat, Gérard se donne pour les autres.

Le bénévolat est-il en crise alors ?



Gérard Grandguillotte.

« Il y a toujours autant de bénévoles mais les gens ne veulent plus s'engager à fond ! C'est prenant, ils donnent des coups de main, ils participent mais ne veulent pas que leur vie personnelle en pâtisse. Je crois aussi que dans un club, le président doit rester le patron, faire les choix qui s'imposent, ce n'est pas

facile. »

Gérard ne baisse pas les bras. À la retraite en mars prochain, il s'est tellement engagé qu'il veut rester libre. « Je serai là si nécessaire, à minuit, j'irai dépanner s'il le faut, je serai un aide technique. »

En attendant, il prépare avec l'équipe, la sonorisation du village

et les lumières de Noël. Avant d'embrayer avec Gisèle, les randonnées en montagne, son dada, dans les Aravis, il rêve des chiens de traîneaux dans le Grand Nord. Vaste programme.

## Au Chili, elle enseigne et gagne des trails

Que sont-ils devenus ? Nous avons interrogé cette sportive accomplie en juin. Originaire de Bricqueville-la-Blouette, Caroline Sebert enseigne toujours dans une école au Chili.

### Les gens d'ici



Caroline Sebert court également des trails dans la pampa.

Dans quelques jours, Caroline Sebert, institutrice au Chili, sera en grandes vacances. Les élèves vont profiter de l'été, la classe est terminée. La jeune trentenaire revient à Coutances, chez ses parents, à Bricqueville-la-Blouette pour passer les fêtes de fin d'année et retrouver des températures moins clémentes.

Que de kilomètres parcourus avant d'arriver au Chili : filière Staps (sport) à l'université de Caen, puis l'Australie, le Paraguay, l'école primaire d'Alençon et enfin l'Amérique latine. « Je me suis aperçue que j'étais attirée par l'enseignement dispensé aux petits ! J'ai envoyé des dossiers aux quatre coins du monde et l'école de Curico m'a répondu rapi-



Caroline Sebert, à gauche, avec sa classe de CP au Chili.

dement et positivement », précise l'enseignante détachée, rémunérée par l'école accueillante.

Vingt-huit élèves dans la classe de CP. Tous sont Chiliens sauf un enfant dont le père est Français. « J'enseigne toutes les matières, mais en français. Il s'agit d'un public favorisé. Mes élèves apprennent aussi le castillan. »

### Les parents respectueux

Le temps scolaire est bien réparti. La Coutançaise fait classe de 8 h à 13 h, tous les jours, ponctuée de réunions et de séances d'aide aux

enfants et à difficulté. Elle travaille en équipe. « L'ambiance entre enseignants est fabuleuse. Pour chaque niveau, il y a une maîtresse de nationalité française et une Chilienne qui parle français. Les parents sont respectueux et se sentent redevables de ce qu'on apporte aux enfants ! » L'année scolaire reprendra en mars. Caroline retrouvera Carlos, Nina ou Alberto mais par l'envie de se hisser dans la société.

« J'ai passé une année formidable. Les parents ont été également très présents et très à l'écoute de ce que nous faisons à l'école. »

Les Chiliens sont en pleine période électorale. Ils éliront leur président à la fin de l'année. « On associe souvent le Chili à la dictature de Pinochet, mais je pense réellement que cette période est bel et bien terminée et que les Chiliens profitent du moment présent. »

Comme Caroline, qui enseigne mais qui court aussi des trails dans la pampa qu'elle adore. Cette année, elle a participé à une dizaine de courses et signé neuf podiums. Caroline a décidé de rebondir à son retour vers le management sportif.

## TARIFS SALLE POLYVALENTE (à titre indicatif, seront revus en 2018)

	COMMUNE	HORS COMMUNE
WEEK-END	200,00 €	350,00 €
VIN D'HONNEUR	20,00 €	75,00 €
ASSOCIATIONS – Réunion sans repas- Chauffage	Gratuit	Gratuit
	Gratuit	15,00 €
ASSOCIATIONS – Réunion avec repas- Chauffage	Gratuit	135,00 €
	Gratuit	15,00 €
Jeunes en semaine A la discrétion de Monsieur le Maire	35,00 €	250,00 €
COUVERT	0,85 €	0,85 €

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, forfait chauffage de 30 €** lors d'un repas ou d'une activité comprenant la journée (pour loto, concours de belote, etc).

Gratuité de la salle polyvalente pour les associations caritatives à raison d'une fois par an.

Une **CAUTION** de **400 €** sera réclamée lors de la location de la salle et restituée lors du paiement définitif, si aucun dégât n'est constaté.

**Arrhes** : seront réclamés **50% du prix de la location**. Si la réservation est annulée (sauf cas de force majeure), l'acompte sera acquis par la commune.

Une **caution ménage** de **150 €** sera réclamée lors de la de location et conservée par la commune si le ménage n'est pas satisfaisant.

Lors de l'établissement du contrat, il sera fait mention du point suivant :

- Affichage et fixation interdits sur murs et plafonds, ni scotch, ni agrafes, ni punaises.  
Se servir des fixations prévues pour la décoration par la mairie



## IMPÔTS : DU NOUVEAU POUR LE PAIEMENT

Désormais, l'administration fiscale oblige le contribuable à payer ses impôts par prélèvement ou en ligne pour les foyers dont l'impôt ou les acomptes d'impôts dépassent 2000 €. Cette année, ce seuil sera abaissé à 1000 € en 2018 et à 300 € à partir de 2019. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

## NOUVEAU : LE PACS SE SIGNE A LA MAIRIE



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de

transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

### Rappel

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

**La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme** et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Un arrêté précise le modèle du formulaire ainsi que la liste des pièces d'identité admises pour le parent signataire. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

### A partir du 15 janvier 2017 :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire peut-être imprimé sur Internet à l'adresse suivante :

[https://www.service-public.fr/particuliers/vos\\_droits/F1359](https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/F1359).



### PENSEZ A ELAGUER VOS ARBRES ET COUPER VOS HAIES

*Obligation d'élagage des arbres et haies à proximité des lignes téléphoniques , des haies situées en bordure des voies publiques, de manière à ce qu'elles ne gênent pas le passage du camion de ramassage des ordures ménagères ou tout autre véhicule.*

Coups de vent à l'automne, chutes de neige en hiver... Chaque année, des lignes téléphoniques sont coupées suite à la chute de branches d'arbres. Afin d'éviter ce type de désagréments (dysfonctionnements de la téléphonie fixe, mobile et d'Internet), la mairie rappelle que depuis la loi du 26 juillet 1996 les travaux d'élagage autour des poteaux téléphoniques (et non électriques) sont du ressort des riverains (Orange n'est plus soumis à la servitude d'élagage).

Les poteaux téléphoniques concernés par cette obligation sont reconnaissables à leur étiquette bleue d'identification. Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer avant l'hiver qu'il n'est pas nécessaire d'agir sur les arbres présents sur son terrain.

La commune qui à la charge de veiller à la bonne exécution des travaux d'élagage, à la capacité de mettre en demeure les particuliers qui n'effectueraient pas les travaux nécessaires.

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage est issu de la fusion des cinq S.P.A.N.C suivants :

- S.P.A.N.C du Bocage,
- S.P.A.N.C de la communauté de communes du canton de Saint Malo de la Lande,
- S.P.A.N.C du SMAEP de Saint Sauveur Lendelin,
- S.P.A.N.C de la communauté de communes de Montmartin sur Mer,
- S.P.A.N.C du bocage Coutançais,

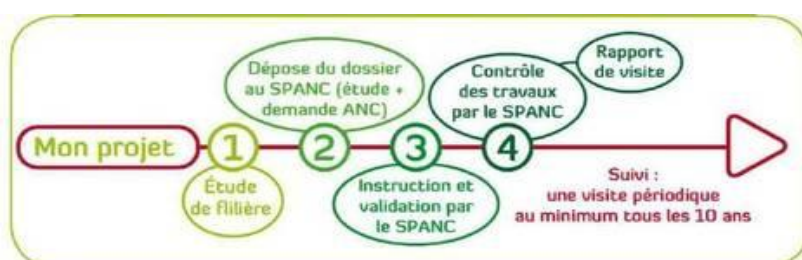
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le S.P.A.N.C de Coutances Mer et Bocage assure l'ensemble des missions de conseil et de contrôles prévus par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 et l'arrêté du 27 avril 2012.

Dorénavant pour toutes vos démarches ou questions concernant l'assainissement non collectif, il vous suffit de nous contacter au numéro unique 02 33 76 53 00 ou nous rencontrer au pôle de Montmartin sur Mer au 18, Rue du Clos.

#### Les missions du S.P.A.N.C

- **Le contrôle de conception et de réalisation**

Si vous souhaitez réaliser un assainissement non collectif ou le réhabiliter, la procédure suivante sera à suivre :



Depuis le 1er janvier 2011, il vous est nécessaire de fournir un diagnostic de l'assainissement non collectif daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte authentique de vente. Ce diagnostic permet de décrire votre assainissement et son fonctionnement, mais ne vous impose en aucun cas de procéder à sa réhabilitation. Si l'assainissement n'est pas conforme, ce qui est très majoritairement le cas, le futur acquéreur disposera d'un an pour mettre en place un nouvel assainissement non collectif, en déposant un dossier de conception conformément aux modalités indiquées ci-dessus.



- Le contrôle périodique :

Ces visites concernent les assainissements non collectifs existants. Elles ont pour but de vérifier le fonctionnement de chaque assainissement et s'assurer de leur entretien et de l'absence de risque environnemental. A l'issue de cette visite, un avis est émis selon des critères de l'arrêté du 27 avril 2012 qui permet de classer l'assainissement en conforme et non conforme. La non-conformité ne signifie pas obligatoirement que des travaux sont immédiatement nécessaires. Dans le cas où cela est cependant nécessaire, il existe actuellement la possibilité de bénéficier d'aides financières.



### Les aides financières



L'Agence de l'eau Seine Normandie, dans le cadre du 10<sup>ème</sup> programme (2013-2018), apporte une aide financière à la réhabilitation des assainissements existants à hauteur de 60% du montant des études et des travaux. Pour bénéficier de cette aide très incitative, votre assainissement doit être classifié en priorité 1 ou 2 ou en non conforme présentant un « danger pour la santé des personnes » selon les termes de l'arrêté du 27 avril 2012. Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, n'hésitez pas à nous contacter au 02 33 76 53 00, car nous ne pourrions présenter que 50 dossiers à l'Agence de l'Eau et ce avant mai 2018.

L'éco prêt à taux zéro vous permettra également de financer vos travaux de réhabilitation de votre assainissement non collectif. Pour vérifier que votre projet est effectivement éligible, vous pouvez consulter le site internet suivant ; <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905> ou contacter votre banque.

*Source : Damien MOULIN, Responsable du S.P.A.N.C, Pôle de Montmartin sur Mer - Coutances Mer et Bocage*

Prestation	Tarif
Contrôle initial (anc n'ayant jamais été visité)	100 €
Contrôle périodique (bon fonctionnement)	75 €
Contrôle de conception	60 €
Second contrôle de conception	30 €
Contrôle de réalisation	100 €
Diagnostic de vente (ANC ayant déjà fait l'objet d'un contrôle initial).	75 €

## MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD) – Saint-Lô

Un lieu d'information de proximité et de rencontre des professionnels de la justice.

La maison de justice et du droit est un lieu d'accès au droit (accueil, aide, information, consultation...) pour tout public et notamment pour les victimes.

Elle assure une permanence judiciaire de proximité, et oriente, lorsque cela est nécessaire, les usagers vers les professionnels compétents afin de répondre utilement à la délinquance quotidienne et aux petits litiges d'ordre civil.

<b>Contact</b> 32 rue Croix Canuet 50000 SAINT-LO Téléphone : 02 33 72 87 20 <a href="http://www.saint-lo-agglo.fr">www.saint-lo-agglo.fr</a> Responsable : Mme LECLERC Jessica	<b>Permanences</b> Lundi 9h30 - 17h30 Mardi 9h30 -12h30 / 14h-19h Jeudi 9h30 – 17h30 Vendredi 9h30 - 13h30
--	--

Accueil deux jours/semaine par le Conseil Départemental d'accès au Droit (CDAD)

### Autres permanences (sur rendez-vous)

- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ):.
- Délégués du Procureur
- Association d'aide aux victimes, de contrôle judiciaire socio-éducatif, d'enquête de personnalité et de médiation pénale (ACJM)
- Conciliateur de justice
- CDAD
- Notaires
- Avocats
- Centre Technique Départemental de la Consommation (CTDC)
- Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP) et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- L'ADSEAM (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la manche) et l'UDAF

**Pour toutes ces demandes, il convient de prendre rendez-vous auprès de la Maison de la justice et du droit.**



## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

L'utilisation de pesticides, de néonicotinoïdes, ainsi que l'invasion de frelons asiatiques ont des effets mortels pour les colonies d'abeilles.

Il faut savoir que les nids de frelons sont abandonnés en général fin novembre. Ainsi, pour les nids non détruits, la reine, les femelles, les mâles et ouvrières meurent naturellement à cette époque. Seules les nouvelles femelles fécondées quittent le nid et passent l'hiver à l'abri dans les tas de bois, cavités, litières... pour reprendre une activité en mars /avril. **N'hésitez pas à signaler à la mairie les nouveaux nids que vous pourriez détecter dès cette période.**



C'est une lutte collective mais qui a un coût.

La plupart des assurances habitation ne prennent pas en charge le sinistre et ses conséquences. La seule obligation légale de la commune est la suppression des habitats de nuisibles dans les espaces publics dont elle est gestionnaire.

Qui paie la destruction des nids dans le domaine privé ? Le locataire ou le propriétaire ?

L'article 18 de la loi du 23 décembre 1986 stipule que le coût des produits incombe aux locataires tandis que celui de la main-d'œuvre revient au propriétaire.



Dans la Manche, la «FDGDON» (fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche) est financée par le département mais aussi par les communes ou communautés qui le souhaitent (en y adhérant et en s'acquittant d'une cotisation).

Le FDGDON assure la communication et le recensement des nids de frelons que l'on veut bien lui signaler et met en relation les communes avec des entreprises spécialisées dans la destruction des nids de frelons. La communauté de communes a conventionné avec le FDGDON et paye l'adhésion pour toutes les communes de la CMB.

Lors de la réunion de conseil municipal du 16 novembre 2017 il a été décidé de prévoir une aide financière aux particuliers pour l'année 2018 et d'inscrire cette dépense au prochain budget communal.

Si nous voulons vraiment nous débarrasser des frelons asiatiques, il faut une participation de plus grande envergure. Il faudrait que chaque commune adhère au FDGDON, mais aussi que l'état, les régions, les départements s'impliquent financièrement afin de ne pas laisser les communes gérer seules ce problème. C'est dans ce sens que votre maire vient d'écrire à M. Gregory Galbadon, Député de la Manche et à M. Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture.





## POURQUOI STÉRILISER NOS CHATS ?

Pourquoi mettre en place des programmes de gestion des chats « errants ».

Les chats non stérilisés dont les chats « errants » :

- Provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives (marquages urinaires malodorants), ils détruisent parfois les sacs poubelles.
- Représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Les animaux errants souffrant parfois de malnutrition et de maladie et compte tenu de leurs conditions, ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire.
- Prolifèrent de façon exponentielle s'ils ne sont pas stérilisés. La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en endiguant les transmissions de maladies.

Mais :

- Ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats et de souris.

Une fois stérilisés :

- Ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées.
- Ils n'attrapent plus des maladies infectieuses comme le FIV (dit « sida des chats », transmis par rapport sexuel et bagarres (morsures).
- La population des chats « errants » est stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchant d'autres nouveaux arrivants de s'installer.
- En petit nombre, ils sont bien acceptés des habitants. Craintifs ils fuient devant le bruit et devant un inconnu ; ils n'agressent jamais l'homme sauf quand celui-ci veut le saisir brutalement ; aucune des maladies propres au chat (FIV, leucose, coryza, typhus...) n'est transmissible à l'Homme. Le chat est l'un des rares animaux à enterrer ses déjections, sauf le mâle en rut.
- Les autres méthodes de régulation (campagne d'euthanasie généralisée, etc) sont à la fois plus archaïques mais surtout beaucoup plus coûteuses et inefficaces. Il s'agit de réguler efficacement la prolifération des félins tout en assurant la protection des chats dits « libres » qui participent à l'environnement urbain et ont "droit de cité".
- **La stérilisation est la seule méthode efficace de contrôle des populations de chats sauvages ou non.**

### **2 associations de protection animale de loi 1901**

#### **« 40 en chats »**

20 Impasse du Gibet 50500 CARENTAN

06 98 80 86 05

Site internet : [40enchats.free.fr](http://40enchats.free.fr)

#### **« Chats des Dunes »**

à Agon-Coutainville Site internet : [leschatsdesdunes.wixsite.com](http://leschatsdesdunes.wixsite.com)



# 2018

<b>Mercredi 17 janvier 2018</b>	Après-midi CONCOURS belote suivi d'une soirée RESTO
<b>Dimanche 4 Février 2018</b>	Jeux de société. Vente de crêpes de la chandeleur
<b>Dimanche 25 février 2018</b>	POULE AU POT au profit des Restos du Cœur
<b>Mercredi 21 mars 2018</b>	Après-midi CONCOURS belote suivi d'une soirée RESTO
<b>Dimanche 15 avril 2018</b>	VIDE-GRENIER
<b>Mercredi 18 avril 2018</b>	Après-midi CONCOURS belote suivi d'une soirée RESTO
<b>Dimanche 22 avril 2018</b>	Fête du printemps Décoration de brouettes, troc plantes, vente de crêpes
<b>Mardi 19 Juin 2018</b>	Fête de la musique
<b>Mercredi 20 juin 2018</b>	Journée FIN d'ANNEE de la section CLUB
<b>Jeudi 28 juin 2018</b>	Soirée FIN d'ANNEE de la section DANSE
<b>Dimanche 8 juillet 2018</b>	Repas "Bouge ton assiette!"

### TATIN DE MAGRET DE CANARD SUR LIT D 'ECHALOTES

- 200 gr d'échalotes (environ 5 grosses échalotes)
- 70 gr de beurre
- Sel
- 2 cuillerées à soupe de miel
- 2 pommes granny
- 2 cuillerées à soupe de vinaigre balsamique
- 180 gr de magret de canard fumé
- Préparation à pain d'épices

Préchauffez votre four à 180 ° (th. 6) puis placez vos empreintes ou moules à tartelettes sur une plaque

Emincez finement les échalotes, puis dans une poêle, faites-les revenir dans le beurre. Salez, puis ajoutez le miel. Réservez.

Coupez les pommes en lamelles. Faites fondre le beurre, puis poêlez les pommes et déglacez au vinaigre balsamique.

Répartissez les pommes dans les empreintes ou moules à tartelettes, puis disposez du magret de canard, un peu d'échalotes, puis mettre directement la préparation à pain d'épices sur les tartelettes.

#### Préparation du pain d'épices

100 gr de beurre mou

130 gr de farine

70 gr de sucre

¼ de verre de lait

1 c à c de levure chimique

1 c à c de 4 épices

1 C à Soupe de miel

1 C à soupe de vinaigre balsamique

Dans un cul-de-poule, versez la farine, la levure chimique, le sucre. Ajoutez le lait, puis les 4 épices, le miel et terminez par le beurre mou et le vinaigre balsamique.

Bien mélanger le tout, puis déposez sur le lit d'échalotes avec une poche à douille ou à la cuillère.

Faire cuire environ 25 mn à 180 °.

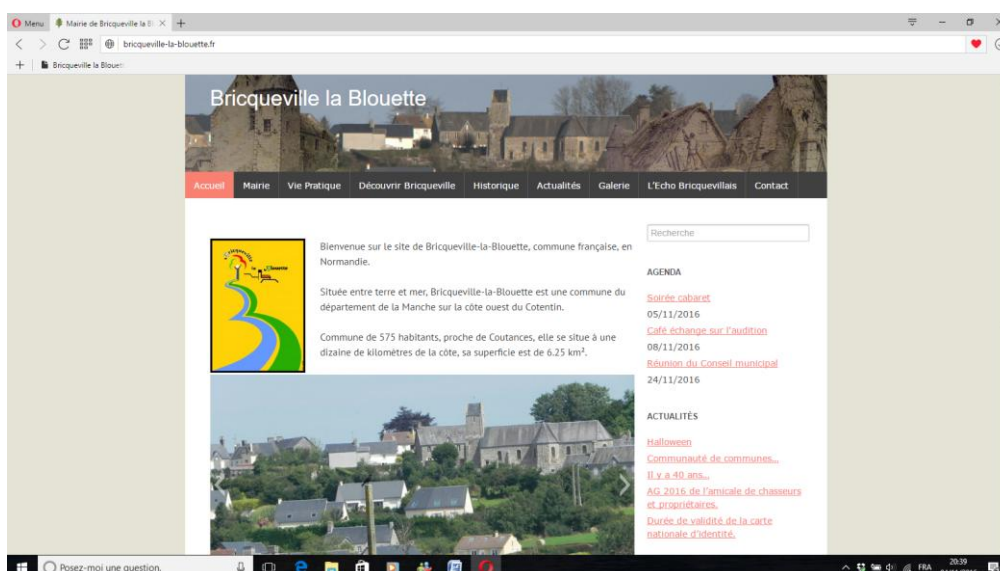
Bonne dégustation !

Les bénévoles des illuminations de Noël sont au travail le mercredi 6 décembre 2017.  
Merci à toute l'équipe.



## Consultez régulièrement le site [www.bricqueville-la-blouette.fr](http://www.bricqueville-la-blouette.fr)

Vous y trouverez tout au long de l'année, les actualités de la commune et les informations pratiques. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en utilisant la page « contact ».



Responsable de publication : Claude PERIER

Comité de rédaction : Christine BUFFARD, Marie-Pierre FERRAND, Yannick ROTT, Jean SAUVEY